

# ALNILAC PRIM

Impression garnissante multi-supports  
100% teintable  
à base de résine alkyde en émulsion  
Aspect mat velouté  
Intérieur



## DEFINITION :

ALNILAC PRIM est une impression garnissante et isolante à base de résines alkyde en émulsion et de copolymère en dispersion en phase aqueuse, pour travaux courants en neuf, rénovation ou entretien.

ALNILAC PRIM est une impression multi-supports à 1g/L de COV, destinée à la préparation des maçonneries et des boiseries intérieures.

## PROPRIETES :

- Aspect mat velouté et semi-tendu.
- Bloque et uniformise les fonds, évite les phénomènes d'embus.
- Grande facilité d'application et bon pouvoir opacifiant.
- Isole la plupart des taches courantes (nicotine,...), évite les tâches de rouille pendant la phase de séchage (anti-flash rusting).
- Teintable dans 100% des teintes du nuancier COROCOLOR 3 : opacité renforcée des teintes de finition pures ou très saturées.
- Très faible odeur à l'application comme au séchage, contient moins de 1g/L de COV.
- Recouvrable par tout type de finition mono composante (alkyde, acrylique et vinylique en phase aqueuse).
- Certifié « EXCELL ZONE VERTE ». Concerne l'industrie agro-alimentaire et tous les lieux de vie sensibles, et garantit l'absence de risque de pollution par les matériaux et revêtements.

## MISE EN ŒUVRE :

- Matériel d'application : Sur boiseries : rouleau polyester tissé 6-9 mm.  
Surfaces murales : rouleau polyester tissé 9 - 13 mm ou polyamide texturé 9 - 13 mm.  
Brosse synthétique phase aqueuse (petites surfaces), pistolet pneumatique ou Airless.
- Dilution : Prêt à l'emploi ne pas diluer.  
Si nécessaire, sur fonds poreux ou application pistolet, dilution avec 5% d'eau maximum.
- Application : ALNILAC PRIM s'applique normalement en 1 couche au rouleau, sur fonds neufs, sains, secs, propres et de porosité homogène, ou sur anciennes peintures bien adhérentes conformes au DTU 59/1.
- Rendement : 10 m<sup>2</sup> / litre (variable selon la nature et l'état des fonds).
- Recouvrable : Recouvrable après 4 heures minimum à 23°C et 50% d'HR, 24 heures si utilisé pour isoler des tâches.
- Nettoyage du matériel : A l'eau, immédiatement après l'emploi.

## PRECAUTIONS A OBSERVER :

- Ne pas appliquer à une température inférieure à + 8° C ou supérieure à +35°C (air et support).
- Eviter de travailler dans un local surchauffé ou très ventilé.
- Ne pas appliquer sur ciment et béton frais.
- Ne pas mélanger avec d'autres produits.

## CONDITIONNEMENT :

- Conditionnement : Blanc et Bases AW/AM/AC.  
Afin d'optimiser l'opacité, il est recommandé de teinter l'ALNILAC PRIM pour les teintes de finition soutenues ou très saturées (voir le détail des teintes de sous-couche sur notre nuancier COROCOLOR 3)
- Conservation : 1 an en emballage d'origine non entamé à l'abri du gel et des très fortes températures.

## FICHE TECHNIQUE (PRODUIT STANDARD BLANC) :

- Classification : AFNOR NF T 36-005 : Famille 1, Classe 4a/7b2.
- Liant/Pigment : Copolymère en dispersion aqueuse / Dioxyde de titane rutile.
- Présentation : Peinture fluide.
- Densité à 20°C : 1,35 +/- 0,05.
- Extrait sec: En poids : 55 +/- 2,0 % - En volume : 39 +/- 3 %.
- Brillant : Mat (norme NF EN ISO 2813 : 7 GU sous 60°).
- Séchage : A 23°C et 50% d'humidité relative : Hors poussière : 1 heure - Sec après 2 heures minimum. Recouvrable après 4 heures minimum. Le temps de séchage variera en fonction de la température, du taux d'humidité et de la circulation d'air.
- COV : Valeur limite UE (cat. A/g) : 30 g/l (2010). Ce produit contient au maximum 1 g/l de COV.
- Emission dans l'air intérieur : A+ : \*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions) .

# ALTILAC PRIM

## DESCRIPTIF :

La préparation des fonds, l'application et les conditions climatiques d'application doivent être conformes au DTU 59-1 (NF P 74201) :

Supports	Impression
Supports neufs ou anciens non peints et absorbants (plâtre et dérivés, plaque de plâtre à épiderme cartonnée, enduits à l'eau, bois et dérivés)	1 couche d'ALTILAC PRIM
Supports anciens peints et adhérents	Eventuellement 1 couche d'ALTILAC PRIM

## MISE EN ŒUVRE :

### Fonds :

Tous supports intérieurs tels que plâtre, plaque de plâtre à épiderme cartonnée, enduits à l'eau, carreaux de plâtre, bois et dérivés et autres supports recouverts d'anciennes peintures adhérentes.

### TRAVAUX PREPARATOIRES :

Préparation conforme à la norme AFNOR NF P 74-201-1 et 2 (référence DTU 59/1).

- Anciennes peintures : poncer, épousseter, lessiver et rincer.
- Plâtre et dérivés, enduits à l'eau poreux et toutes surfaces poreuses : Brosser, épousseter, égrener, rebouchage et enduisage éventuel.
- Plaques de plâtre à épiderme cartonnée : Egrener, épousseter, rebouchage et enduisage éventuel.
- Boiseries neuves : Brosser, poncer, épousseter.

## HYGIENE ET SECURITE :

Les traitements tels que le ponçage le brûlage, etc. de films de peinture peuvent générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage humide devra être utilisé, si possible. Travailler dans des zones bien ventilées. Porter un équipement de protection personnel (respiratoire) adéquat.

*Fiches de données de sécurité : Pour toute information relative aux aspects sécurité, hygiène, environnement, transport de nos produits, consulter le site [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com) (fournisseur AKZO NOBEL)*

*La présente notice annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Les conseils donnés, notamment pour ce qui concerne les travaux d'entretien, n'ont qu'une valeur indicative et ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds du chantier à mettre en peinture. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée une édition plus récente.*

AKZO NOBEL DECORATIVE PAINTS FRANCE SA - Département CORONA Bâtiment – 29 Rue Jules Uhry 60160 Thiverny  
Tel. 03.44.64.91.00 – Fax : 03.44.31.36.66 - Internet : [site Corona http://www.coronabatiment.net](http://www.coronabatiment.net)